



CR Comité de pilotage n°2

Le 24/09/2014, à l'AFD.

Présents : Abdelkrim ANBARI (Raccord), Frédéric APOLLIN (AVSF), Sami BOUARFA (IRSTEA), François BRELLE (SCP), Jean Michel CITEAU (BRLi), Ali HAMMANI (IAV, remplaçant Abdelhafid DEBBARH), Etienne DRESSAYRE (BRLi), Jean Luc FRANCOIS (AFD), Seyni NDAO (SAED), Naomi NOEL (AFD), Vatché PAPAZIAN (AFD), Philippe PIPRAUD (MAAF), Dominique ROLLIN (IRSTEA), Sandra RULLIERE (MAEDI, Patricia TOELEN (GRET), Amadou WAIGALO (Faranfasi so).

+Alexia HOFMANN (AFD), Emeline OUDIN (AFD).

Excusés : Nabil ALOUSSI (DPA Fès), Amadou KEITA (2IE), Nicolas DAURENSAN (CACG), Mathieu PERDRIault (aGter).

A distance : Jean Marie BRUN (IRAM), Sideth MUONG (AFD)

Animateurs de groupe : Hichem AMICHI (IRSTEA), Jean Philippe VENOT (IRD), Jean Yves JAMIN (CIRAD).

Secrétariat : Caroline COULON

Résumé Synthétique :

>Prochaine réunion le 03/11/2014 matin.

>L'AFD contacte la BM au sujet de la Task Force Irrigation.

>Les animateurs de Groupes finissent d'évaluer tous les coûts et les calendriers des travaux inscrits dans les feuilles de route.

>les animateurs de Groupes finalisent les propositions de stage.

>Le secrétariat rédige une synthèse des stages et propose un calendrier du processus STAGES.

1. Bilan année 1 du COSTEA

1.1. Bilan financier

1.1.1. Présentation

Dominique ROLLIN présente le bilan de la première année de fonctionnement : 15% du budget total consommé, pour 25% de la durée du projet, dépenses concentrées sur le poste Secrétariat (1/2 du budget B.1.1. dédié au poste animation et administration du dispositif). Dans le même temps, les postes de « production » n'ont pas encore été mobilisés. Ceci s'explique par la nécessaire phase de mise en route du projet, que l'on peut estimer achevée à ce stade.

1.1.2. Remarques - Discussions

Les dépenses de certaines rencontres sont imputées dans la colonne A.3.2. (Séminaires, ateliers, conférences de valorisation, d'information, de communication) et d'autres dans B.2.1 (Logistique Réunions du COSTEA) du fait de leur nature ou objectif principal (par simplicité, les dépenses d'une même journée vont toutes dans la même case même s'il s'agissait de réaliser conjointement une JT et une réunion CST).

- Le 18/06/2013, journée de préfiguration en amont du COSTEA => A.3.2.
- Le 22/10/2013, COPIL + CST => B.2.1.
- Le 07/02/2014, CST lancement des Groupes et des Stages =>B.2.1 (même si Journée Thématique GPI...)
- Le 23/06/2014, JT axe 3 => A.3.2.
- Le 24/06/2014, JT axe 2 => A.3.2.

Le poste de chargée de mission doit maintenant être plus dédié à la production, la colonne Animation ne pourra dépasser le montant initialement prévu.

1.1.3. Recommandations – Conclusions

Il faut ajouter aux montants réellement dépensés ceux engagés. Le poste A.3.2. doit maintenant être conservé pour les séminaires de restitutions des travaux du COSTEA ou les événements co-organisés avec d'autres structures.

Il faudrait également provisionner les montants nécessaires à chaque COPIL annuel et enfin veiller à ce que le temps de la chargée de mission passe petit à petit sur les lignes de production.

1.2. Bilan des stages

1.2.1. Présentation

Le stage ONGs/AVSF sur l'Efficiace Économique de l'usage de l'eau par les agricultures familiales visait la préparation d'un séminaire qui a eu lieu le 23/09/2014. Le mémoire est achevé et a été soutenu le 22/09/2014. Un travail de synthèse de cette journée et des résultats de l'analyse d'une vingtaine d'études de cas sera réalisé par l'équipe d'encadrement.

Le stage dans les Andes équatorienne AVSF/CIRAD portait sur la reconversion en irrigation localisée : bien que non situé dans les zones prioritaires du COSTEA, il analyse des dynamiques intéressantes d'agriculture de montagne, à mettre en regard avec par exemple l'agriculture de montagne au Maroc. Le mémoire est en cours de finalisation, et sera soutenu à l'IRC Montpellier. Ce stage contribue à l'axe thématique Performances.

Le stage dans la plaine du Kairouan en Tunisie (IRSTEA) portait sur l'émergence du marché de Faire-valoir Indirect (FVI) et son rôle dans la régulation foncière dans un contexte irrigué. Le mémoire a été soutenu le 22/09/2014 des éclairages sur l'importance de l'accès à l'eau, souterraine particulièrement, dans l'émergence d'un marché de FVI indirect, dynamique et diversifié, permettant une régulation foncière entre des acteurs différemment lotis en facteurs de production. Les résultats de ce stage et le partenariat construit avec les acteurs locaux, chercheurs et administrateurs, ont permis la construction d'un sujet de thèse.

Les 2 binômes (2iE/IPR Katibougou) au Mali (Nyeta Conseils) : gestion foncière à l'échelle des parcelles (exploitation directe ou FVI via location/sous location/métayage en zone ON). Ils ont montré la multitude des arrangements informels sous différentes modalités jusqu'à l'achat vente (interdit dans les textes ON). Les 4 stagiaires finissent les rapports. Il y aura une réunion de restitution qui sera l'occasion de provoquer un débat entre les acteurs de la zone.

Les deux stages au Maroc (ENA-M + IAV Hassan II) dans la plaine du Tadla se sont intéressés à la reconversion à l'irrigation localisée dans ce périmètre irrigué et d'une manière plus globale au PNEEI marocain (Programme National d'Économies en Eau d'Irrigation, partie intégrante du Plan Maroc Vert), sur les plans techniques et institutionnels. Au Tadla, une assistance technique est en charge d'accompagner la phase d'équipements à la parcelle. Ces deux stages ont suivi l'analyse des relations entre acteurs (OMVA Tadla, assistance technique, agriculteurs, équipementiers...) au cours du processus de conception et du choix des équipements internes. Il apparaît que ce sont les sociétés qui ont eu la charge du dimensionnement, sans consulter l'ensemble des agriculteurs, résultant en des choix d'équipements inadaptés. Les rapports de stage sont remis. Leurs analyses seront valorisées dans le séminaire ANAFIDE AFEID du 20-21 octobre 2014, soutenu par la Direction de l'irrigation et visant à rassembler les parties prenantes des projets engagés dans le PNEEI.

1.2.2. Remarques - Discussions

La restitution au Mali mobilisera l'Office du Niger et la chambre régionale d'agriculture qui travaille avec les organisations paysannes.

Une restitution est aussi prévue en Tunisie et pourrait associer le stage COSTEA et les stages accompagnés par le CIRAD dans le cadre du projet AFD PAP-AGIR (Programme d'actions pilotes d'appui aux groupements de développement agricole dans les systèmes irrigués de Tunisie), d'autant que l'administration Tunisienne est très ouverte à ces espaces de dialogue.

Dans les Andes aussi, une telle restitution pourra se faire.

Au Maroc, il faut inviter au séminaire l'AFD Rabat qui pourra entraîner aussi d'autres bailleurs de fonds et des experts internationaux, ce qui donnera une dimension supplémentaire au séminaire.

En général, il est recommandé de veiller à ce que les stages apportent des éléments de réponse aux feuilles de route du COSTEA. Il y a donc d'abord un réel besoin à s'accorder sur un format de valorisation (poster ? note de 4 ou 10 pages ? NB : celles remplies font 2 pages), qui circulent entre les membres du groupe auquel est lié le stage. Ensuite, il faut s'assurer que ces stages soient connectés aux acteurs de l'irrigation, pour répondre à l'objectif du COSTEA d'améliorer les pratiques : il faut donc systématiser les restitutions aux acteurs. Une discussion en CST en fin de campagne de stage sur les apports des stages et sur les formats de restitution aux acteurs locaux en saisissant des opportunités de s'insérer dans des forums existants permettrait de mieux capitaliser et valoriser les apports de ces travaux. Une telle réunion est à envisager aussi avec l'ordre du jour de planifier les stages de l'année suivante.

1.2.3. Recommandations – Conclusions

Pour que les stages contribuent à la production de connaissances et deviennent des matériaux du COSTEA, il faut les identifier pour leurs intérêts par rapport à des besoins des acteurs de terrain, les analyser en interne puis les valoriser largement, par exemple selon ce schéma :

- quand le mémoire de stage est rédigé, il est lu par des membres du groupe de travail et commenté. L'encadrant produit une fiche synthétique de 2 pages (ce qui a été fait pour les stages 2014).
- lorsque que la matière est suffisamment dense, combiner plusieurs travaux (stages et autres, sur une même thématique, ou sur un même pays) et donner plus de perspectives à ces travaux par la rédaction d'une note de 4 pages, qui permet de replacer les conclusions d'un travail de terrain dans une analyse plus large. Cette note Pays ou Thématique entre dans un processus de dialogue au sein du COSTEA, puis est enrichie/nuancée par les acteurs de terrain concernés lors d'une mise en discussion des résultats et analyses à plus large échelle.



- le canal de valorisation locale/nationale ultérieur est trouvé selon les opportunités, en s'associant à d'autres initiatives au besoin. A moyen terme, des Journées PAYS pourront avoir leur intérêt. Le copil s'accorde à dire qu'une journée Maroc en juin 2015 serait une bonne initiative.

Il est donc convenu de tenir une réunion CST le 3/11 consacrée entre autres à la restitution des stages et à leur valorisation, et qui enclenche aussi le processus pour la nouvelle campagne de stage : discussion des sujets qui sortent des groupes, identification d'objectifs spécifiques de ces stages (quels apports opérationnels).

Un calendrier du processus STAGES doit être élaboré.

1.3. Journées Thématiques

1.3.1. Présentation

Ont été organisées :

- Le 22/10/2013 : un CST l'après-midi après le COPIL 1, sur le Moyen Sebou.
- Le 07/02/2014 : une JT sur la Gestion Participative de l'Irrigation + CST.
- Le 23/06/2014 : une JT sur les Coûts du service de l'Eau d'irrigation + réunions Groupes de Travail.
- Le 24/06/2014 : un séminaire avec le Pôle Foncier « Interactions foncier et irrigation ».
- Le 23/09/2014 : un séminaire avec Coordination Sud sur l'Effizienz Économique de l'usage de l'Eau agricole par les agricultures familiales.

Ces journées thématiques et réunions ont toutes contribué à partager des expériences, à identifier des points d'intérêts à injecter dans les notes de cadrage des groupes, et à donner l'occasion d'échanges entre membres du COSTEA.

1.3.2. Remarques - Discussions

Il manque une fiche bilan de ces journées jointe au dossier COPIL, car il n'y a alors pas d'indicateurs de mesure permettant de caractériser ces journées. Ces journées doivent permettre, au-delà du partage d'expériences, d'aboutir à des consensus sur des recommandations, de faire émerger une position COSTEA plus que des positions des membres du COSTEA. Les notes de cadrage produites par le Secrétariat posaient le cadre des journées pour introduire ce qui serait présenté. La configuration des journées n'a pas permis d'aboutir à des positions partagées, et donc l'écriture d'une note de synthèse qui reprenne le contenu de ces échanges et les consensus qui ont pu être dégagés, puis rediscutés en groupe, n'a pas été possible. Il faudra le systématiser à l'avenir.

1.3.3. Recommandations – Conclusions

Il est convenu que les COPILs soient précédés de la transmission d'un rapport d'activité annuel.

Il est nécessaire d'avoir plus de matériel à injecter dans ces journées (les études, stages, thèses) pour éviter que présentations et productions soient trop cloisonnées. Par ailleurs, le COPIL recommande de continuer à associer les travaux du COSTEA à d'autres initiatives, en co-organisateur.

2. Projection année 2

2.1. Principes d'Animation : les conventions d'animation

2.1.1. Présentation

Les groupes nécessitent, en plus de la contribution de la Chargée de Mission AFEID, la mobilisation d'un animateur, pour assurer le bon fonctionnement du réseau et le suivi des productions et la valorisation. Ceci étant un travail chronophage, il est proposé qu'il soit reconnu, et donc rémunéré sur une base forfaitaire de 7000€ par an par animateur. Ainsi, quatre conventions pourront être signées :

- Axe 1 : avec l'IRD, Jean Philippe Venot
- Axe 2 : avec le CIRAD, Jean Yves Jamin, et Hichem Amichi
- Axe 3 : avec la SCP, François Brelle, et Florence Malerbe
- Axe 4 : avec IRSTEA, Sami Bouarfa et Dominique Rollin.

2.1.2. Remarques – Discussions

Pas de remarque particulière sur ce principe. L'AFD accepte l'engagement des pilotes à animer les groupes de travail, sur le montant et leur imputation à la colonne ETUDES.

Les conventions proposées concernent des membres de l'AFEID : trois instituts de recherche et une SAR. Il est important d'associer davantage les ONGs aux groupes. Notamment, sur le Foncier l'implication d'aGter est essentielle (sous réserve d'un relai disponible).

2.1.3. Recommandations – Conclusions

Les conventions sont acceptées. L'AFEID consulte aGter (Michel Merlet) pour voir leur contribution à l'animation du groupe 2.

2.2. Sites Pilotes ou Terrains Cibles

2.2.1. Présentation

Il avait été relevé le 23/06/2014 la nécessité de choisir des sites dans lesquels on concentrerait les travaux du COSTEA pour permettre d'avoir des analyses transversales. Le Secrétariat a fait une première proposition sur la base des sites qui ont été mobilisés pour les partages d'expériences et ceux qui présentent une large documentation, en classant selon

- Petite hydraulique et irrigation communautaire (autour de laquelle des communautés se sont construites).
- Grande hydraulique : aménagements collectifs, sur de grandes surfaces souvent supérieures à quelques milliers d'ha, avec de lourds investissements et l'intervention de l'état. Systèmes qui aujourd'hui peuvent être en reconversion.
- Irrigation Privée : zones irriguées privées (IE sans infrastructures collectives publiques ou communautaires et non administrées en tant que telles).

2.2.2. Remarques – Discussions

L'objectif de cette grille n'est pas encore tout à fait consensuel : s'agit-il de sites sur lesquels on dispose de matière importante et intéressante et sur lesquels la capitalisation a du sens ? ou de sites sur lesquels une dynamique actuelle et des perspectives d'opération motiveraient la concentration des travaux du COSTEA pour mieux les analyser ? Ou un mix des deux ?

La grille proposée doit encore être affinée, un travail sur les critères discriminants est encore nécessaire. Est-on en mesure de produire une typologie qui s'adapte à une analyse sous tous les angles (foncier, économique...).

Il y a peut être plutôt intérêt à cibler des pays plus que des systèmes, car selon ce qu'on cherche à y faire, l'échantillon peut être plus ou moins pertinent.

Il est rappelé que les pays d'intérêts majeurs de l'AFD sont : Burkina Faso, Sénégal, Mali, Cambodge, Laos, Vietnam, Maroc, Tunisie et Haïti. La Thaïlande et la Birmanie pour leur rang dans la production de riz sont aussi, des pays importants. L'Algérie n'est pas du tout en partenariat avec l'AFD mais constitue un cas intéressant. Les pays d'Afrique Australe ne sont pas du tout des cibles du COSTEA.

2.2.3. Recommandations – Conclusions

La grille n'est pas une typologie finalisée mais présente des catégories indicatives, et se doit d'être évolutive. Elle sera un output des travaux du COSTEA. Son élaboration en amont permettra d'orienter géographiquement les travaux, et de caler des éléments de vocabulaire. Au maximum, il faut privilégier des terrains d'études pour chaque groupe de travail qui permettent d'organiser des journées Pays présentant un analyse transversale des thèmes abordés.

2.3. Initiative Sahel

2.3.1. Présentation

Le constat à la base de cette initiative est le très faible taux de superficies irriguées en Afrique de l'ouest. Il a conduit les 6 états ouest-africains à vouloir augmenter leurs investissements dans l'irrigation. La BM a fait une offre financière pour porter cette initiative (La coopération japonaise accompagne une dynamique un peu similaire pour la production de riz, à l'échelle du continent). Un consultant du CILSS a pris tous les éléments constitutifs des politiques d'irrigation, et a produit des TdR à partir du travail des groupes thématiques (10 « blocs »). La BM a mis de l'argent à disposition du CILSS pour financer des études. L'objectif et les partenaires mobilisés dans cette initiative qui a démarré en même temps que le COSTEA sont si similaires à ceux du COSTEA que la question de la mutualisation ou contribution réciproque se pose. Notamment, le bloc 2 traite du foncier irrigué. Une étude à 25 000\$ sera réalisée par un consultant africain.

Actuellement, le CIRAD étant impliqué dans les groupes thématiques (Task Force) se voit refuser toute possibilité de répondre aux AMI.

2.3.2. Remarques – Discussions

Sous quel angle aborder un possible partenariat : en cofinçant une/des études ? En faisant une/des études complémentaires ? Des arguments d'intérêts (même acteurs, objectifs semblables), d'opportunités (mutualisation des efforts) et de prudence sont discutés, certains souhaitant que **l'expertise du COSTEA soit mise à contribution** de cette initiative qui aura des conséquences concrètes, des opérations dans lesquelles le COSTEA peut injecter sa vision (en étant force de proposition dès la rédaction des TDR, explicitement ou via l'AFD). En pratique une participation cofinancement est compatible avec les procédures AFD, mais constitue un risque de perte de ressources du COSTEA dans un projet BM.

Il y a nécessité d'un accord formel entre la BM et l'AFD pour que le COSTEA soit impliqué dans la rédaction des TdR mais cela ne doit pas être exclusif de l'éligibilité des membres du COSTEA à répondre à ces TDR.

2.3.3. Recommandations – Conclusions

William's Daré doit être intégré au Groupe 2 du COSTEA. François Onimus et Pierrick Fraval doivent continuer d'être dans les boucles COSTEA.

Il est convenu que l'AFD diffuse les TDR aux membres du COSTEA, puis fasse parvenir en son nom des commentaires à la BM, et que les membres du COSTEA répondent individuellement ou sous l'étiquette AFEID/COSTEA aux AMI.



2.4. Feuille de route du Groupe ECONOMIE

2.4.1. Présentation

François Brelle présente la proposition, qui n'a pu être partagée avec les membres du groupe. L'idée est de consacrer l'année à venir à préparer les bases (définition de la méthode) pour entrer en production les deux années suivantes, et ce en trois temps :

1/définir l'échantillon de référence-typologie, en fonction de critères discriminants, par Caroline COULON et François BRELLE. Validation : fin décembre.

2/documenter les cas de références via deux stages.

3/aboutir à une méthode consensuelle pour inventorier et évaluer d'une part les coûts et d'autre part les bénéfices, puis ensuite les modèles économiques et instruments financiers pertinents. La mise au point de cette méthode est importante, il faut faire ressortir le domaine d'exploration des coûts et bénéfices, expliciter la distinction des variables, préciser ce qui est quantifiable et ce qui ne l'est pas, et ce qui sort de ce calcul.

2.4.2. Remarques – Discussions

Un tel travail nécessite beaucoup de temps supplémentaire (AFD, recherche, SAR...).

La rémunération des maîtres de stage dans des SAR/ONG fait débat mais il doit être reconnu l'intérêt pour le COSTEA d'impliquer des encadrants hors recherche, dont les temps dans leur société sont finement associés à des chiffres d'affaires.

2.4.3. Recommandations – Conclusions

La feuille de route est acceptée dans sa trajectoire, dans ses étapes. Reste à revoir le budget (notamment coût et attribution de l'étude de l'étape 3) et les modalités de rémunération des maîtres de stage, entre doctrine et principe de réalités.

2.5. Feuille de route du Groupe GOUVERNANCE

2.5.1. Présentation

Jean Philippe VENOT présente les 3 volets du travail du groupe 1.

Un premier volet sur la gestion de l'irrigation sous l'angle des relations entre irrigants et « agences de gestion » avec l'objectif d'identifier les différentes formes et espaces de concertation qui ont pu être créés/mises en avant depuis l'émergence de la notion de 'participation des usagers' dans les années 1980, leurs limites et les opportunités qu'elles présentent, en produisant une revue de littérature (Jean Philippe VENOT et Caroline COULON) et illustrant ces relations par une étude de deux cas au Burkina Faso (stage).

Un second volet sur les sociétés d'aménagement en Afrique de l'Ouest : leur rôle central, de relai entre usagers et politiques publiques, avec un travail impliquant les SAR françaises et les 6 sociétés d'aménagement en Afrique de l'Ouest. Ce travail nécessitera de l'expertise et l'organisation d'ateliers avec des représentants des sociétés, ainsi que la mobilisation de l'AFD.

Un troisième volet sur les modalités institutionnelles d'intervention (modalités d'appui) au secteur de l'irrigation dans le cadre d'initiatives de l'AFD dans trois contextes différents, celui d'Asie du Sud-Est (Cambodge), de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal), et du Maghreb (Maroc). Il s'agira de mobiliser l'expertise de Jean Philippe FONTENELLE et Jean Philippe VENOT et d'un ingénieur, pour une étude avec des phases de terrains.

Un travail en collaboration avec FARM sera conduit pour revenir sur l'expérience de RACCORD au Maroc qui propose une offre de service de formation et d'appui aux irrigants et aux coopératives agricoles, et dynamise un réseau national.

Enfin, une thèse CIFRE visant l'analyse des politiques publiques au Maroc sur la gouvernance des ressources en eau souterraines donne l'opportunité au COSTEA, si le dossier CIFRE est accepté, de pouvoir mieux comprendre la construction d'une politique, depuis son élaboration, aux négociations entre les différents acteurs concernés et jusqu'au déploiement d'outils de gouvernement, en l'occurrence dans ce cas sur la gouvernance des ressources en eau, fortement prélevées pour l'irrigation, et dans le contexte plus précis du Maroc.

2.5.2. Remarques – Discussions

Pour l'étude avec les SAR, une discussion de méthode s'enclenche : quelle implication est attendue des SAR ouest africaine ? Il est admis avec consensus qu'elles doivent être très fortement impliquées, pour permettre de retracer leur évolution, d'analyser comment elles ont levé leurs contraintes au fil du temps. Ce travail donne l'occasion de renforcer le partenariat des SAR nord et Sud. Les agriculteurs et autres types d'acteurs qui ont historiquement travaillé avec les SAR peuvent aussi apporter leur regard sur ces sociétés. Un représentant par SAR doit être identifié, l'AFD sera en charge d'animer la participation des bailleurs de fond.

Une remarque interroge pourquoi l'étude sur les sociétés d'aménagements n'inclurait pas les OMV au Maghreb ? Il est répondu que cela pourrait se faire dans un second temps.

Pour l'étude de capitalisation sur Raccord, il y a aussi des choses intéressantes à aller regarder dans d'autres types de centres de service (Mali, Cambodge...), et cela peut se faire en sollicitant des éclairages de la part de l'AFD, de Faranfasi so etc., pour compléter l'étude conduite sur le Maroc.

Pour l'étude du volet 3, les deux sites Cambodgiens ne sont peut être pas les plus pertinents car relativement similaires (Polder du Prey Nup et Stung Chinit), Jean Marie BRUN suggère de trouver des cas plus différents, par exemple le projet North6West directement mis en œuvre par le ministère des ressources en eau.

2.5.3. Recommandations – Conclusions

Pour l'étude sur les SAR, il reste à chiffrer le coût global et voir ce qu'il est faisable de financer dans le COSTEA puis à chercher d'autres modalités de financement (pour ateliers etc.). La première année sera dédiée à caler la méthodologie et faire le diagnostic.

Pour l'étude de capitalisation RIM, il faut lui donner une plus large couverture géographique (par sollicitation, même à distance, d'acteurs clés), et mieux faire le lien avec le travail d'appui au secteur de l'irrigation prévu dans la feuille de route. **Les TdR doivent être repris dans ce sens.**

2.6. Feuille de route du Groupe FONCIER IRRIGUE

2.6.1. Présentation

Hichem Amichi présente la proposition du travail dans l'axe 2, avec peu de retours des autres membres du groupe. Il s'agirait de mener un travail bibliographique avec Agroparistech Montpellier sur les interactions eau et foncier en territoires irrigués. Une thèse en Tunisie en lien direct avec le stage réalisé sur les arrangements contractuels est en cours de montage. Deux autres thèses ayant une entrée foncière, mais qui sont plus à l'échelle des politiques et des visions des états sur les modèles agricoles, sont en cours de finalisation de montage au Sénégal et au Mali. Pour ces thèses, une recherche de financement complémentaire est en cours.

Des ateliers multi-acteurs sur la question foncière sont prévus en zone Office du Niger, et en Tunisie (en associant les travaux menés dans le cadre du PAP-AGIR).

Le groupe 2 propose que le COSTEA s'associe à l'IRC pour un stage collectif, partie intégrante du module de formation, amenant une promotion d'une vingtaine d'étudiants à collecter et analyser des informations pour répondre à une/des problématiques posées. Un tel stage permettrait d'aborder des problématiques du COSTEA sur un terrain phare, d'un façon plus transversale, de faire intervenir dans l'accompagnement la diversité des membres du COSTEA, et donc constituer donc de fait, un projet structurant.

Tous les travaux menés l'année passée et engagés dans l'année à venir fourniront des matériaux qui permettront de définir le cadre et les besoins pour une étude, à portée opérationnelle sur les problématiques foncières des acteurs de l'irrigation et enfin, aller confronter les résultats des analyses du COSTEA auprès des acteurs locaux et nationaux dans des instances (à identifier).

2.6.2. Remarques – Discussions

La discussion qui a suivi cette présentation a porté sur le besoin de programmer des travaux plus opérationnels sur le foncier, qui ne se contentent pas de décrire la complexité mais qui conduisent aussi à la réduire, qui fournissent des apports concrets pour l'accompagnement de l'élaboration des politiques et législations foncières dans les pays partenaires (typiquement, l'AFD est sollicitée par des États partenaires, ex Sénégal, Guinée, Togo, Mali, pour les accompagner dans le processus de concertation préalable à l'élaboration des nouvelles politiques foncières. Il faut que l'on puisse, grâce aux travaux du COSTEA, s'approcher des instances de décision, participer au dialogue politique. D'autres acteurs (ex Gret) expriment leur besoin de comprendre les impacts de la gestion foncière sur les exploitations agricoles, question mal documentée.

Le COSTEA a une valeur ajoutée à apporter à l'étude de la Task Force du CILSS sur les dimensions juridiques et l'évaluation des outils. Il est à noter que la SAED prépare des TDR pour le recrutement d'un expert qui accompagnera la préparation d'un plan d'actions dans la continuité de la Déclaration de Dakar adoptée au terme du processus de capitalisation des expériences d'accompagnement du foncier et de la gestion territoriale décentralisée mises en œuvre dans la Vallée du Fleuve Sénégal. Ce plan d'actions admettra, entre autres, l'organisation d'ateliers de partage sectoriels et/ou zonaux pour répondre aux demandes exprimées par divers acteurs (Administrations, Ministère de l'Intérieur, CNRF, etc.) à la suite de l'atelier régional de juin 2014. Des riziculteurs de l'ON iront en visite au Sénégal, sur demande du Ministre du Développement Rural du Mali, avec l'enjeu de s'inspirer du modèle de la SAED de transfert de gestion des périmètres aux producteurs et à leurs organisations, dont la situation tranche avec celle de l'Office du Niger, la gestion des périmètres est assurée avec les instances paysannes (comité paritaire gestion des terres, comité paritaire gestion de fonds d'entretien).

La feuille de route présentée n'inclut pas du tout de travaux en Asie. Il serait intéressant de mener une étude comparative sur le foncier entre le Vietnam et le Cambodge. Au Cambodge par exemple, à Prey Nup pendant l'étude d'impacts, il y a eu un travail sur le foncier qu'il serait intéressant de remettre à jour, d'autant qu'il existe une BdD des propriétaires mise à jour chaque année, ce qui est assez exceptionnel.

2.6.3. Recommandations – Conclusions

Il faut renforcer les liens entre le groupe 2 et le comité foncier pour interroger la place et la spécificité de l'irrigué dans la problématique de gestion du foncier et dans les politiques foncières (notamment le comité a déjà travaillé sur les titres fonciers) et capitaliser sur les études financées par le CTFD. L'animateur prend encore le temps de l'échange pour se concerter avec les membres du groupe pour inclure la région Asie, et mieux spécifier l'intérêt des travaux vis-à-vis des attentes des membres du COSTEA, en axant davantage sur les livrables.



2.7. Feuille de route du Groupe PERFORMANCES TECH & ENVIRONNEMENTALES

2.7.1. Présentation

Un travail sur les évaluations des performances des pratiques d'irrigation à différentes échelles sur différents systèmes (grande hydraulique, irrigation communautaire et irrigation individuelle) sera conduit à travers le soutien et la participation à l'encadrement d'une thèse Sud au Maroc (30 000 euros).

Un guide méthodologique pour aborder sous un angle problèmes/solutions la question du recours à des eaux usées traitées en agriculture sera le livrable d'une étude conduite par Ecofilae (bien connu de l'AFD pour son travail sur le Plan Bleu) avec 40j d'expertise pour un montant de 25 000 €. Le pilotage de cette étude impliquera les divisions ARB et Eau/Assainissement de l'AFD.

Il est proposé de conduire une étude bibliographique sur le devenir du drainage dans les nouveaux systèmes irrigués (via un stage), et de croiser et capitaliser des expériences au niveau international restituées et débattues lors d'un atelier à l'occasion de la CIID Montpellier 2015.

Sur le volet Changement Climatique, le groupe n'a pas abouti à la façon d'aborder ce sujet.

2.7.2. Remarques – Discussions

Les liens agriculture et changements climatiques sont d'actualité (COP CLIMAT, point de plus en plus demandé dans l'instruction des projets AFD), mais peu renseignés bien que faisant débat, que cela soit sur les volets impacts de l'irrigation sur le CC (contribution de l'irrigation aux GES) ou mitigation des effets du CC sur l'agriculture par l'irrigation (l'irrigation comme solution adaptative au CC). Il semble stratégique d'aborder ce thème, mais comment le faire ? Par exemple en ayant un focus irrigants : un des angles d'attaque pourrait être empirique et s'intéresserait à la perception du CC par les agriculteurs et à leurs solutions d'adaptation.

2.7.3. Recommandations – Conclusions

La façon d'aborder Irrigation et Changement Climatique dans le COSTEA peut être définie à partir d'un appel à proposition ouvert et élargi, pour voir comment renseigner cet item.

Le CGAER (Guillaume BENOIT) est en charge de l'organisation d'une conférence SESAME 3 « agriculture et changement climatique » pendant le SIA, se rapprocher de lui.

Une revue de littérature sur l'impact et sur l'adaptation sera confiée à Caroline COULON et coordonnée par Sami BOUARFA.

3. Autres sujets

3.1. Le processus de rédaction de l'ouvrage collectif (non abordé faute de temps)

Ce livre collectif est l'un des livrables finaux du COSTEA, il vise à faire l'état des connaissances et le positionnement des acteurs français et leurs partenaires sur l'irrigation et devra intégrer les réflexions et résultats des travaux menés au cours du COSTEA.

Son écriture sera collective et la cohérence d'ensemble pilotée par François Brelle. Même si le temps fort de sa rédaction se situera en phase finale de COSTEA, il est utile d'engager des réflexions sur le choix de l'éditeur et de tenir un premier atelier au printemps 2015.

3.2. Procédures de passation des marchés

La convention de financement AFEID AFD contraint la présentation d'au moins 3 devis pour des montants entre 10 000€ et 200 000 € (c'est vrai pour les études, les thèses etc.), et à la documentation des processus de sélection des offres (et des candidats des thèses) qui montrent qu'il y a eu consultation de 3 ou plus candidats/entreprises. On ne peut s'en affranchir qu'en dessous de 10 000€ (+20M% par voie d'avenant).

Pour pouvoir mobiliser les membres du COSTEA qui, ensemble détiennent l'expertise requise, les propositions d'études et de travaux, dont les montants resteront de toute façon assez peu élevés doivent être formulés autour de la production d'un livrable ou le recours à une expertise, d'un montant inférieur ou égal à 10 000€. **Des Termes de Références dans cette perspective vont donc devoir être rédigés.**

3.3. Prochaine rencontre

Le 3/11/2014 à Paris, siège de l'AFD (demi-journée). Ordre du jour : Capitalisation des stages passés et programmation des stages à venir, TdR des travaux à engager. Une revue de contrat sera aussi faite.

A cette date, l'harmonisation des feuilles de route et des travaux qui les composent sera plus avancée et le budget prévisionnel pourra être présenté.